

# Quel avenir pour notre territoire ?

PLAN LOCAL D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL 2021-35

COMPTE-RENDU

## Réunion publique

Présentation de l'Avant-Projet  
d'Aménagement et de  
Développement Durables

Mercredi 16 novembre  
2022



**Espace Jean Cocteau**  
8 avenue Carnot,  
Villeneuve-Saint-Georges



[villeneuve-saint-georges.fr](http://villeneuve-saint-georges.fr)  
[grandorlyseinebievre.fr](http://grandorlyseinebievre.fr)

Agir pour et avec vous

## INFORMATIONS GENERALES

---

**Date :** 16 novembre 2022 – de 19h à 21h

**Lieu :** Espace Jean Cocteau, 8 avenue Carnot, Villeneuve-Saint-Georges

**Nombre de participantes et participants :** Environ 20 personnes

### Personnes présentes en tribune :

- Philippe GAUDIN, maire de Villeneuve-Saint-Georges
- Annabelle NICHU, Directrice générale des services, ville de Villeneuve-Saint-Georges
- Sonia HOUNGISSI, Responsable planification, ville de Villeneuve-Saint-Georges
- Manuel MERLINO, Directeur de l'Aménagement et de l'Environnement, ville de Villeneuve-Saint-Georges
- François FAVARD, Directeur du pôle Stratégie territoriale et environnementale, Grand-Orly Seine Bièvre
- Kyvan FARZAMI, Directeur d'études, Aire Publique, en charge de l'animation de la réunion publique

### Déroulé de la réunion publique :

- Introduction
- Présentation du Grand-Orly Seine Bièvre
- Présentation de la démarche de PLUi
- Présentation des grands enjeux d'avenir pour Villeneuve-Saint-Georges suivie d'une première séquence d'échanges
- Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable suivie d'une seconde séquence d'échanges
- Conclusion

### Les principales thématiques abordées :

- Le **développement d'équipements** pour toutes et tous, et plus particulièrement les **équipements à la toute petite enfance** (crèches) et à **l'enfance** (aires de jeux), **l'offre de services publics de proximité** (centre social, poste), et ce plus particulièrement dans le quartier nord. L'offre en matière d'équipements et de services publics doit également être corrélée au développement démographique de la ville.
- La **réduction des nuisances**, liées au trafic aérien d'Orly et dans une certaine mesure au trafic routier sur la RN6.
- En matière de mobilités, **l'entretien de la RN6** ainsi que la **sécurisation de l'avenue Kennedy** ont été abordés par les participantes et participants.
- Enfin, des demandes visant à **renforcer la place de la nature en ville** ont été évoquées à plusieurs reprises au cours de la réunion.

## SYNTHESE DES ECHANGES

En introduction de réunion, Philippe Gaudin, maire de Villeneuve-Saint-Georges, rappelle le contexte d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, qui doit aboutir à « une stratégie d'aménagement commune pour le territoire » tout en prenant en compte les enjeux et particularités des 24 communes qui composent le Grand-Orly Seine Bièvre.

### Equipements et services



*Nous sommes aujourd'hui très nombreux à Villeneuve-Saint-Georges à rencontrer des problèmes de garde pour nos jeunes enfants : en tant que jeune mère, je n'ai pas de place en crèche. Ceci me bloque afin de retrouver un emploi. L'offre actuelle de crèches ainsi que le trop faible nombre d'assistantes maternelles ne permet pas de répondre à la demande des familles, qui sont toujours plus à s'installer en ville. Il me paraît donc très important de corréliser l'offre d'équipements – notamment ceux dédiés à la petite enfance – au développement démographique de la ville.*

Les crèches, ainsi que l'aide sociale, sont des compétences qui relèvent du département ; la solution n'est donc pas municipale. Toutefois, le PLUi permet de mettre en exergue ces besoins liés à la petite enfance et les porter auprès du Conseil Départemental du Val-de-Marne, qui est une Personne Publique Associée consultée dans le cadre du PLUi. Par ailleurs, il est prévu dans le cadre de l'opération Triage la réalisation d'une crèche départementale de 60 berceaux ; aussi, il est important de noter que Villeneuve-Saint-Georges, du fait de son exposition au risque inondation, est limitée dans son enveloppe urbaine pour la création d'une crèche. En effet, la réglementation en vigueur interdit dans certains cas la réalisation d'une structure d'accueil à la petite enfance en zone inondable.

Notre commune prévoit également de créer au sein de certaines écoles maternelles des classes de toute petite section, ouvertes aux enfants à partir de deux ans.

*Une habitante du quartier nord évoque le Projet de Renouvellement Urbain et la création d'un centre social dans le quartier, qui lui paraît nécessaire dans ce quartier comprenant de nombreux habitants et plus particulièrement des jeunes. Elle s'interroge sur l'implantation de ce futur centre social et d'autre part sur la sécurisation / transformation des abords de la pharmacie dans ce quartier (luminosité, implantation de nouveaux commerces...). Par ailleurs, elle s'interroge sur le devenir de l'Espace Senghor, qui peut devenir une véritable polarité de quartier en matière d'équipements et services.*



Une réunion publique dédiée au NPNRU du quartier nord est organisée le 21 novembre 2022 salle Malraux. Toutefois, concernant la dalle des Gravieres [secteur précédemment mentionné], la Ville a fait part de sa volonté de « casser » les chapeaux entre les bâtiments, qui couvrent les passages, afin de les ouvrir. Le projet prévoit également une renaturation de cette dalle. Ce projet de renouvellement urbain ne doit pas simplement se contenter de l'aspect extérieur du bâti, mais devra prendre en compte les enjeux sociaux. Par ailleurs, les rez-de-chaussée des trois tours seront réservés à des équipements sociaux (centre social, centre médical, locaux pour gardiens & bailleur). Enfin, la salle Senghor accueillera la maison du projet de renouvellement urbain.

*Dans la présentation de l'avant-projet de PADD sur la ville des proximités, la disparition du bureau de poste et de ses services (distributeur automatique de billets...) du quartier nord inquiète les habitantes et habitants.*

*Un autre participant prolonge le propos précédent en suggérant la mise en place de services d'aide à la personne pour les démarches dématérialisées.*

Les banques ainsi que La Poste ont une politique de fermeture de leurs services. La Ville s'est entretenue avec la Poste à ce propos : cette dernière est encore incertaine de la fermeture de ladite agence. Toutefois, la

programmation du projet de renouvellement urbain prévoit 500m<sup>2</sup> dédiés à la Poste, mais qui changera de place dans le quartier.

Par ailleurs, l'agence du quartier Triage est « payée » par la ville : un agent communal fait le travail de la poste. La Ville assure l'entière dépense liée aux frais de fonctionnement de l'agence.

Concernant le quartier Nord, il est envisagé de mettre en place un centre social regroupant la CAF, la CPAM, les services d'état civil mais également l'aide aux démarches dématérialisées font actuellement l'objet de négociations avec les partenaires concernés afin de palier à la diversification de services publics qui ne sont pas toujours du ressort de la Ville.

François Favard (Grand-Orly Seine Bièvre) a par ailleurs précisé que la politique de gestion / fermeture des bureaux de poste était difficilement applicable en milieu urbain : le territoire portera se message auprès de La Poste.

## Réduction des nuisances

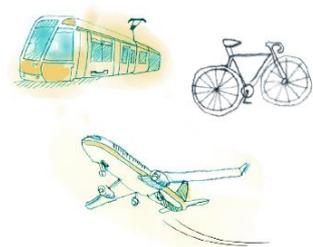
*Est-ce que les nuisances sonores liées au trafic aérien de l'aéroport d'Orly vont s'accroître ? D'autant plus que notre commune concentre également des nuisances liées au trafic routier et ferroviaire.*

Le trafic aérien augmente effectivement avec un rythme moyen de +5% par an. Il y a eu à ce propos une fronde d'élus vis-à-vis d'Aéroports de Paris face à cette situation mais également en raison des baisses d'aides financières à l'insonorisation. Par ailleurs, les travaux menés sur la piste 3 en 2019 – qui impliquait sa mise à l'arrêt – et ce, pendant 7 mois, a prouvé que l'aéroport pouvait alterner l'usage des pistes 3 et 1 afin de limiter les nuisances au-dessus de Villeneuve-Saint-Georges. C'est pourquoi la ville de Villeneuve-Saint-Georges demande qu'il y ait une alternance de l'usage des pistes, et que ceci soit écrit dans le PLU.

François Favard (Grand-Orly Seine Bièvre) a complété le propos en rappelant que l'aéroport d'Orly – bien que générateur de nuisances – est un élément positif pour le territoire et qu'il fait l'objet d'un plafonnement du nombre de mouvements à 250 000 vols par an. Les chiffres sont assez stables par rapport à Roissy. Toutefois, le trafic aérien d'Orly a retrouvé cet été ses chiffres d'avant-COVID.

## Mobilités

*L'entretien de la Nationale 6 est à renforcer, des abords de la gare jusqu'au quartier nord. Des nids de poule sont régulièrement observés sur la chaussée et sur les trottoirs ce qui est observé. Il y a dans le département de l'Essonne un plan de rénovation de la Nationale 6. Est-ce qu'il va concerner également Villeneuve-Saint-Georges ?*



La Ville de Villeneuve-Saint-Georges est bien consciente de l'état déplorable de la RN6. L'entretien de la route nationale 6 incombe aux services de l'Etat dans notre commune. Les problématiques d'entretien ont été signalées aux services de l'Etat. Concernant la section de la RN6 en Essonne, sa gestion a été confiée au département de l'Essonne ; c'est pour cela que des travaux ont été engagés. Par ailleurs, nous luttons afin d'obtenir de la part de l'Etat la compétence pour la gestion et l'entretien de la RN6 au sein de notre département.

*Une personne a récemment été tuée sur un passage piéton dans le quartier du Plateau. Serait-ce possible de sécuriser l'axe concerné avec des dos d'âne ou des chicanes ? D'autant plus que le secteur comprend de nombreux établissements scolaires. Nous avons par ailleurs dans le quartier du plateau des problèmes récurrents de stationnement.*

*Un autre participant a rebondi sur cette intervention en soulignant le manque de visibilité lié à un virage ainsi que la présence de deux places de stationnement dans ce même virage qui peuvent constituer un danger dans la zone.*

Le Département a déjà été saisi il y a un an environ suite à un accident grave avenue Kennedy afin de réfléchir à des mesures concrètes visant à ralentir le trafic routier et sécuriser la traversée des enfants. De nombreux équipements publics et logements sont présents, d'où la présence de flux importants de piétons. La ville n'a pas eu de réponse du Département à ce sujet. La Ville a proposé au Département différents aménagements que la mise en place de radars de feux rouges, des ralentisseurs ou des chicanes.

#### *Quid du projet de téléphérique urbain ? (Cable 1)*

Le projet a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique. Toutefois, tel qu'il est proposé, le tracé actuel n'a que peu d'intérêt pour les Villeneuvois. Par ailleurs, les habitants des communes du nord de l'Essonne (Crosne, Draveil...) se rendront en voiture pour rejoindre le téléphérique, ce qui pourrait conduire à des conflits en matière de circulation automobile et stationnement à proximité du futur terminus du téléphérique.



#### **Nature en ville**

*Concernant les aires de jeux, notamment à côté du Carrefour City dans le quartier Nord celles-ci semblent sous-dimensionnées par rapport aux nombres d'enfants présents au sein du quartier. Il en est de même pour les espaces de nature.*

Ce quartier manque d'espaces verts, mais ceci est la résultante des aménagements des années 1960 visant à produire rapidement des logements. Il y a effectivement un enjeu pour renaturer ce quartier. Il est prévu dans le cadre du projet de NPNRU la réalisation d'une liaison verte au sein du quartier. Par ailleurs, l'emplacement actuel de l'école Saint-Exupéry sera transformé en espace vert : l'école sera reconstruite un peu plus loin.